

DOSSIER DE CANDIDATURE

Demande d'attribution du label Commune Humaine

Version 2.0 — Juillet 2026

La candidature est entièrement gratuite. L'instruction du dossier, l'échange avec votre commune et la décision du Comité de labellisation ne donnent lieu à aucune facturation. Seule l'adhésion au réseau, si le label vous est attribué et si vous choisissez de le rejoindre, est payante.

Merci de l'intérêt porté à la démarche Commune Humaine. Ce dossier permet à votre commune de présenter son territoire, ses motivations, ses initiatives et sa manière de faire vivre le lien humain au quotidien. Il a été conçu pour rester simple, concret et adapté aux réalités des petites et moyennes communes : il ne s'agit pas de décrire une commune parfaite, mais une dynamique humaine sincère.

Conseil pratique : ne produisez aucun document spécialement pour ce dossier. Les preuves demandées sont des documents qui existent déjà (bulletin municipal, délibérations, affiches, photos, articles de presse locale).

Partie 1 — Identité de la commune

Nom de la commune : _____

Département / Région : _____

Population (dernière population légale) : _____

Site internet et réseaux sociaux éventuels : _____

Nom du maire : _____

Personne référente pour la candidature (nom, fonction) : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone : _____

Partie 2 — Votre commune en quelques mots

Comment présenteriez-vous votre commune (identité, ambiance, vie locale, histoire) ?

Quels sont, selon vous, ses principaux atouts humains ?

Quels sont aujourd'hui ses principaux défis humains (isolement, vieillissement, perte de lien, attractivité...) ?

Partie 3 — Vos motivations

Pourquoi souhaitez-vous rejoindre la démarche Commune Humaine, et que souhaiteriez-vous valoriser à travers le label ?

Partie 4 — Le socle des dix critères

Le label repose sur dix critères concrets et vérifiables. Pour chacun : cochez la case si votre commune le satisfait, décrivez brièvement comment, et indiquez les preuves jointes. **Il n'est pas nécessaire de satisfaire les dix critères pour candidater** : à partir de huit, le label peut être attribué ; entre cinq et sept, votre commune peut rejoindre la démarche avec le statut « Commune Engagée » et un accompagnement.

Critère 1

- ☐ Notre commune dispose d'au moins un lieu public identifié propice à la rencontre.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 2

- ☐ Un dispositif d'accueil des nouveaux habitants existe (pochette, cérémonie, visite, courrier...).

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 3

- ☐ Les habitants disposent d'un moyen simple et connu de rencontrer ou contacter les élus.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 4

- ☐ Au moins une action concrète de lutte contre l'isolement est menée chaque année.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 5

- ☐ La commune soutient concrètement sa vie associative (subventions, locaux, communication).

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 6

- ☐ Au moins un événement annuel ouvert à tous favorise la rencontre entre habitants.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 7

- ☐ La communication municipale est claire, régulière et accessible à tous les publics.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 8

- ☐ Une personne ou un point de contact est identifié pour orienter les habitants isolés ou en difficulté.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 9

- ☐ Au moins une initiative intergénérationnelle ou participative a été menée dans les douze derniers mois.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Critère 10

- ☐ Les espaces publics sont entretenus et aménagés pour favoriser la pause et la discussion.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

Partie 5 — Vos initiatives et fiertés locales

Présentez librement deux ou trois initiatives dont votre commune est particulièrement fière (titre + description). Vous pouvez joindre photos, articles, supports.

Partie 6 — Pièces jointes

- photos de la commune, des lieux de convivialité, des événements ;
- bulletins municipaux récents ;
- tout document existant illustrant les critères cochés (délibérations, affiches, articles, attestations).

Partie 7 — Engagement de la commune

En déposant cette candidature, la commune confirme avoir pris connaissance du référentiel officiel et du règlement d'usage du label, adhérer à l'esprit de la démarche, et accepter l'échange de vérification (visioconférence ou visite) prévu par la procédure d'attribution.

La commune souhaite également : ☐ participer au réseau des communes pilotes fondatrices ☐ être recontactée pour une présentation ☐ recevoir les informations du projet

Fait à : _____

Le : _____

Signature du maire et cachet de la commune :

Protection des données

Les informations transmises sont utilisées exclusivement pour l'instruction de la candidature et la vie du réseau Commune Humaine. Elles sont conservées pendant la durée de la relation puis archivées trois ans. Aucune donnée n'est transmise à des tiers sans autorisation. La commune peut exercer ses droits d'accès, de rectification et de suppression à l'adresse : bonjour@communehumaine.fr.

Dépôt du dossier

Dossier à adresser à : bonjour@communehumaine.fr — www.communehumaine.fr. Un accusé de réception vous est adressé sous huit jours, avec le calendrier des prochaines sessions du Comité de labellisation.

COMMUNE HUMAINE — *« Ici, on prend le temps de se parler. »*